

## Procédures de visa

---

### Liés aux douanes / à l'immigration

#### 1. Quelle est la limite de la monnaie indienne qui peut être importée?

Une personne qui a quitté l'Inde pour une visite temporaire ou une personne résidant en dehors de l'Inde (à l'exception des citoyens du Pakistan ou du Bangladesh) peut apporter en Inde des billets de banque du gouvernement indien et des billets de la Banque de réserve de l'Inde jusqu'à un montant ne dépassant pas INR 25 000 par personne, sous réserve des conditions notifiées de temps à autre par la Reserve Bank of India. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)

#### 2. Quelles sont les directives pour importer des devises étrangères en Inde?

Toute personne peut apporter des devises en Inde sans aucune limite sous quelque forme que ce soit autre que les billets de banque, les billets de banque et les chèques de voyage, sous réserve d'une déclaration aux autorités douanières dans le formulaire de déclaration de devise prescrit dans les cas suivants: Lorsque la valeur des billets en devises dépasse 5000 \$ ou l'équivalent Lorsque la valeur totale des devises (sous forme de billets de banque, de billets de banque, de chèques de voyage, etc.) dépasse 10000 \$ ou son équivalent Pour plus d'informations, cliquez [ici](#)